

<u>Avis de fermeture – Dique du Rhône</u>

Madame, Monsieur,

Dans un souci de sécurité pour la population et la protection des infrastructures, la Commune de Port-Valais, en collaboration avec le Triage forestier du Haut-Lac, procédera à l'abattage de plusieurs grands et vieux peupliers trembles situés en bordure du Rhône, durant les semaines 14 et 15, soit du 31 mars au 13 avril 2025.

Ces arbres présentent un risque important :

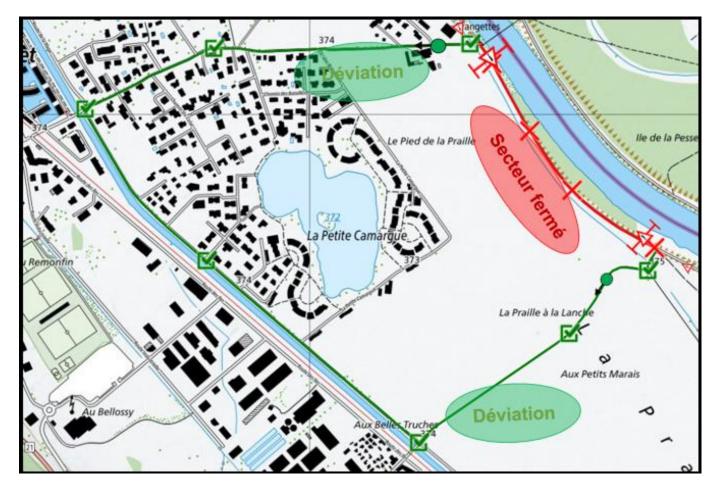
- > Branches sèches et fragilisées susceptibles de chuter.
- Menace pour la digue : en cas de déracinement, leurs imposantes mottes racinaires pourraient endommager la digue, mettant en péril la sécurité de la population.

Mesures temporaires mises en place (voir plan ci-dessous) :

- Fermeture de la digue du Rhône et de la berge pendant les travaux.
- > Mise en place d'une déviation pour garantir la circulation des piétons et cyclistes en toute sécurité.

Cette coupe préventive est essentielle pour garantir un environnement sûr et préserver les infrastructures.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.



Administration communale de Port-Valais